



OL-NB 15/03/2025

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 4 Mars 2025 à 17h 30.

- *Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (secrétaire), Georges Davignon, Claude Saulgeot, Luc Corneloup, Jacques Lelarge, Philippe Testard, Gabriel Mathieu, Richard Serret, Claudine Beraud, Jean-Claude Secchi. Le CA peut délibérer valablement (12/14).

*Adhérents* : Valérie Chatenoud, Françoise Favre Loraine, Jacques Herrgott.

*Ordre du jour joint à la convocation :*

- 1) *Approbation du PV du CA de février (GD) et compte rendu CM (GD)*
- 2) *Actualité village (éclairage rue de la Voûte et Corniche, gare téléphérique., Riva, Mont Baron, .. Presbytère, stationnement ...), GA et département.*
- 3) *Urbanisation : point sur demandes PC et DP (cf construction vieille route des Pensières etc..)*
- 4) *SCoT révision et enquête publique (je vous ai adressé le lien)*
- 5) *PLUI HMB, révision : observations BVV (je vous ai envoyé le lien de chargement) avec focus Veyrier (cf OAP, règlement,..)*
- 6) *article BVV dans prochain MAG été/ Guide : proposition OL: les chemins?*
- 7) *point administratif: cotisations 2024 (JCS) et 2025 (JCS, CS...); point financier à fin 2024., Banque...*
- 8) *divers (actions avec école, Paul Idier..)*

*Pj avant et/ou avec convocation :*

*Cahier des charges réhabilitation du presbytère adressé à Madame le Maire  
PLUI-HMB 2025*

*PLU 2017 de Veyrier-du-Lac : Analyse critique PPA et avis déposé BVV 27/04/2027  
SCoT 2025*

### **1° Approbation formelle du PV du CA de février 2025 et du compte rendu du conseil municipal :**

Le PV est approuvé à l'unanimité. Il a été signé et a été remis à Madame le Maire. Le compte rendu du CM (PLUi-HMB, devenir de l'ancien hôtel du Mt Baron, recrutements de personnel remplaçant, saisonnier et permanent).auquel ont assisté Olivier, Georges et Jacques a été envoyé par Georges :

### **2° Actualités village :**

On signale qu'à la patte d'oie de la route de la corniche et la route de Thônes, le miroir de sécurité est très mal orienté et de ce fait inopérant.

Gare du téléphérique : toujours pas les plans demandés il y a plus de 6 mois. Olivier les redemandera à la Mairie pour permettre à BVV de proposer un programme de réhabilitation cohérent avec le bâti et la programmation des autres bâtiments communaux disponibles (vides).

Hôtel Riva : fermé au 31/12/2024 suite au non renouvellement du bail et au désaccord sur la reprise. Négociation en cours sur les indemnités. BVV souhaite que le village, qui a statut de station touristique, dispose au plus vite d'un bon Restaurant - Hôtel 3\* au cœur du village ( pas d'une résidence hôtelière). A noter que la trappe de désenfumage est ouverte et qu'il doit pleuvoir à l'intérieur du bâtiment.

Ancien hôtel du Mont Baron : La mairie, désormais propriétaire des locaux, a décidé de la réhabilitation des 2 étages en appartements à loyers modérés et sociaux, sans toucher à l'enveloppe du bâtiment emblématique et aux combles, et en conservant la vocation commerciale avec la supérette. Elle a confié à HALPADES, premier répondant, le soin de proposer des plans, soit 5 appartements (2T3, 2T2 et 1T4)., pour un montant de 500k€ dont ravalement. La fin des travaux est prévue pour mars 2026. Le Casino sera préservé et on ne touche pas au toit et à la terrasse entre les rues de la Voûte et .de la Tournette. Richard note l'absence de parkings dédiés

Presbytère : Le 27 janvier le groupe de travail dirigé par Jacques Herrgott et Olivier Labasse a transmis à la mairie un cahier des charges fonctionnel d'une page en 8 points (en évitant tout parti pris architectural) pour le concours d'architectes. Vanessa Bruno en a pris connaissance et il contribuera au dossier d'appel à candidature. Le planning montré au CM de décembre avait fait l'objet de critiques de

BVV (de même que l'aménagement spatial du rez de jardin). Il va être remis dans l'ordre. La mairie attend plusieurs offres et projets aux alentours du 10 mars. Olivier fait remarquer, suite aux discussions de décembre en CM, qu'un grand nombre des recommandations de BVV pour la réhabilitation du Presbytère et de son jardin (notes de février et mars 2022) ont été prises en compte.

Parking centre bourg en hors saison : à la demande d'adhérents, Richard voudra bien actualiser, avec les différentes mesures affichées et/ou nouvellement modifiées, la note rédigée avec Olivier en 2023..

**3° PLU-IHMB du Grand Annecy : enquête publique (fin aout) avant arrêté (31/12/2025) ou rejet** Un plan d'urbanisme en même temps local et intercommunal est déraisonnable, avatar de la loi NOTRe. Comment avoir un règlement commun aux 34 communes qui sont très différentes, ne serait-ce qu'entre riveraines du Lac et urbaines ? Parmi les pièces à examiner en détail, outre le zonage, les OAP sectorielles et patrimoniales (que Richard rappelle<sup>1</sup>), le règlement avec ses imprécisions et incohérences pour Veyrier. Il y aurait 11 parcelles mal classées par rapport au PLU actuel, possibilité de démolir des maisons remarquables, non-respect de cônes de vues, hauteurs des constructions, particularité des coteaux avec leurs pentes et imperméabilité des sols non prises en compte, arbres de hautes tiges autorisés, etc.. BVV constate la volumétrie déraisonnable du dossier qui nuit à son chargement et dissuade sa consultation. Au dernier conseil municipal les élus, dont un groupe a travaillé pendant plusieurs années, ont voté à l'unanimité un avis défavorable. Nous approuvons cette décision pour la sauvegarde de Veyrier-du-Lac. Pour que le projet insatisfaisant soit retoqué il faut qu'il y ait plus de deux communes qui soient défavorables. Le Président de BVV prend des contacts en ce sens.

Un groupe de travail composé d'Olivier, Jacques Herrgott, Georges, Richard, Jacques Lelarge et Mireille se réunira le **18 mars** à 15h à la Veyrière pour affiner l'analyse du projet et rédiger ses critiques en vue de l'enquête publique. Ce groupe est ouvert à tous les bénévoles intéressés.

#### **4° SCoT :Schéma de Cohérence Territoriale**

Le PLU doit être compatible avec le Scot qui l'emporte. Le SCoT fixe les règles générales des projets d'urbanisme et d'aménagement à mener de manière cohérente sur un territoire plus grand que celui du Grand Annecy. Pour ce dernier, il est prévu une augmentation de population de 66000 habitants (combien pour Veyrier et les communes de la rive Est ?) ; d'où augmentation du besoin d'eau, de terrains artificialisés et de moyens de transport. La consultation du Scot commence aujourd'hui 3 mars et le dossier peut être consulté sur le site : [www.scot-bassin-annecien.fr](http://www.scot-bassin-annecien.fr) pendant la durée de l'enquête, date limite 25 mars.

#### **5°ProchainMag :**

Le prochain journal de la mairie sera un guide pratique et touristique. Nous allons proposer de faire profiter les habitants et visiteurs de notre travail sur les 44 chemins et itinéraires pédestres reliant le piémont au centre bourg et aux rives (cf. note de recommandations opérationnelles du 25/11/2023) qu'ils pourront télécharger sur le site BVV ou nous demander en version numérique par mail.

#### **6°Cotisations :**

En 2021 nous avons 122 cotisants, en 2022 : **124**, en 2023 :108, en 2024 : 100. Les bénévoles de BVV travaillent, quasi professionnellement, dans l'intérêt général, pour la sauvegarde du cadre de vie et l'amélioration de la qualité de vie de tous sur nos coteaux de la rive Est. Olivier demande à tous les administrateurs de sensibiliser leurs amis et voisins en 2025 ; **nous féliciter est bien, cotiser est mieux pour soutenir l'action bénévole collective . Merci d'avance. .**

#### **7°Questionsdiverses :**

Actions avec « Raconte- moi mon village ». BVV a organisé plusieurs rendez-vous avec les enfants de l'école : visite de la rue de la Voûte et de l'ancien hôtel de la Baronne, conférence sur le téléphérique, enfin petit concert avec 3 instruments de l'église. Nous envisageons un autre projet à la belle saison.

**Prochaine réunion du CA ouverte aux adhérents et à tous le 1 Avril à 17H30 à la Veyrière**

---

<sup>1</sup> Mont baron, La poste, la maison Oberkampf, la menuiserie....